



Paimboeuf le

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous adressons une documentation dans laquelle vous trouverez les premières informations sur notre camping.

Cadre boisé en bordure de la Loire, emplacements spacieux et ombragés, piscine couverte et chauffée et pataugeoire, jeux et lieux de détente, vie animée...notre structure loin de tout gigantisme est aménagée pour vous offrir d'agréables conditions de séjour aux portes de l'Océan Atlantique.

A quelques foulées ou tours de pédalier de l'océan et de ses multiples attraits, nous espérons que vous trouverez dans notre établissement simplicité, convivialité, détente et esprit familial.

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Pour réserver votre séjour, veuillez nous retourner le bon de réservation ci-dessous.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

J. BAÏLEN

**DEMANDE DE RESERVATION**

v1.3

Nom:..... Prénom:.....  
 Adresse:.....  
 Code Postal:..... Ville:..... Pays:.....  
 Téléphone:..... E-mail:.....

Immat véhicule: ..... J'autorise le camping à me contacter par E-mail  Oui  Non  
 J'autorise le camping à utiliser mon image sur ses supports  Oui  Non

Je suis accompagné des personnes suivantes:

Je désire réserver :

Nom & Prénom	Date naissance

Un emplacement	Locatif
<input type="checkbox"/> Tente	<input type="checkbox"/> Chalet 2CH
<input type="checkbox"/> Caravane	<input type="checkbox"/> Mobilhome 2CH
<input type="checkbox"/> Agencé Campétoile	<input type="checkbox"/> Mobilhome cottage 3CH
<input type="checkbox"/> Camping Car	<input type="checkbox"/> Chalet toilé
<input type="checkbox"/> Electricité	<input type="checkbox"/> Opt. Ménage
	<input type="checkbox"/> Opt. télé

Animal de compagnie..... Race:..... Arrivée le: ..... Départ le : .....

Je joins un chèque de 25% du montant du séjour à l'ordre du "Camping L'Estuaire" représentant l'acompte. Le solde sera versé à l'arrivée avec un chèque de caution de 400 € pour les locations et de 30 € pour les emplacements nus.  
 La caution de 400 € pour le locatif vous sera renvoyée sous un délais d'un mois après la date de départ,

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et m'engage à les respecter.**

Signature

## Le camping

122 emplacements, trois \*\*\*. On y parle l'Espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand.

Location de Chalets, mobil-homes, chalets toilés, emplacements de camping. Piscine **couverte et chauffée** ouverte mi avril et pataugeoire enfants.

Aire de jeux enfants, Ping-pong, Baby Foot, Trampoline, Speed-ball, structure gonflable, pétanque ... Animations en haute saison.

Les services sur place: Snack, bar, Lave Linge, Téléphone, Gaz, dépôt de pain et viennoiseries, petite épicerie, boissons &

## A Paimboeuf

Activités nautiques, pêche à pied, pêche en mer, croisières-promenade...

Balades vélo (circuit La Loire à vélo) et randonnées pédestres

Les rives de la Loire et leur patrimoine...

Supermarché, tous commerces alimentaires, bars, restaurants, crêperies, librairie-tabac-presse, ...

## Dans la région

**Dans les environs:** Saint Brévin les Pins et ses plages; Pornic, belle et typique vieille ville, son château, son port; les criques de la Baie de Bourgneuf...

Le marais Breton-Vendéen, le parc régional de Brière, L'île de Noirmoutier...

Saint-Nazaire (Ecomusé, construction navale ..) et la presqu'île Guérandaise (marais salants...).

Le Puy du Fou, Planète Sauvage, le Sentier des Daims, Océanile, de nombreux cinémas, casinos...

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- 1 - Toute réservation implique l'acceptation du règlement et des conditions énoncées ci-dessous.
- 2 - La réservation ne deviendra définitive que lors de la confirmation écrite de celle-ci par la direction du camping.
- 3 - Les réservations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être cédées sauf accord exprès de la direction.
- 4 - L'acompte versé sera déduit du prix total du séjour lors du règlement définitif.
- 5 - L'acompte versé restera définitivement acquis au camping quelles que soient les raisons de l'annulation .
- 6 - Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- 7 - Sauf avertissement, les réservations sont maintenues 48 heures au delà de la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, l'emplacement sera libéré et le séjour vous sera facturé.
- 8 - Seuls les animaux domestiques tatoués et à jour de leur vaccins sont acceptés. Le carnet de vaccination sera à présenter à votre arrivée. Les chiens de 1ere et 2eme catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping.
- 9 - Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction à ce règlement intérieur, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser le ou les contrevenants.

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- 1 - Toute réservation implique l'acceptation du règlement et des conditions énoncées ci-dessous.
- 2 - La réservation ne deviendra définitive que lors de la confirmation écrite de celle-ci par la direction du camping.
- 3 - Les réservations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être cédées sauf accord exprès de la direction.
- 4 - L'acompte versé sera déduit du prix total du séjour lors du règlement définitif.
- 5 - L'acompte versé restera définitivement acquis au camping quelles que soient les raisons de l'annulation .
- 6 - Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- 7 - Sauf avertissement, les réservations sont maintenues 48 heures au delà de la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, l'emplacement sera libéré et le séjour vous sera facturé.
- 8 - Seuls les animaux domestiques tatoués et à jour de leur vaccins sont acceptés. Le carnet de vaccination sera à présenter à votre arrivée. Les chiens de 1ere et 2eme catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping.
- 9 - Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction à ce règlement intérieur, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser le ou les contrevenants.